



Compensation de retraite pour des années non cotisées

Par **loeiza**, le **17/01/2015** à **19:47**

Bonjour, rnMa mère réclame à mon père 22 000 € de compensation car elle a arrêté de travaillé pendant 9 ans pour élever ses enfant de ce fait elle n'a pas cotisée pour sa retraite.rnQuels sont les recours pour mon père?nrnrnMerci de votre réponse.

Par **aguesseau**, le **18/01/2015** à **09:39**

bjr,rnvotre mère peut réclamer mais votre père peut refuser.rndans une telle situation, votre mère devra saisir le tgi du domicile de votre père pour demander cette compensation mais comme toute procédure devant un tribunal, nul ne peut préjuger de son résultat, la seule certitude c'est cela peut durer plusieurs années et coûter de l'argent.rnmais je ne pense pas que votre père ait employé la contrainte pour que votre mère cesse de travailler.rnde la même manière, votre mère pouvait refuser d'avoir des enfants et privilégier sa carrière.rnvos parents sont -ils toujours mariés ou divorcés ?